

Réf: Dossier 331577

## Avis de constitution

### SOCIETE « EBURNEA AUTO PARTS » en abrégé « EAP »

Siège ABIDJAN- COCODY- RIVIERA ABATTA – NON  
LOIN DE RDC IMMEUBLE IKOLABA - LOT 1036, ILOT 102,  
Lot 1036, Ilot 102

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 24/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EBURNEA AUTO PARTS » en  
abrégé « EAP »

Objet : VENTE DE PIECES DE RECHANGE AUTOMOBILE-  
ACHAT ET VENTE D'EQUIPEMENT INDUSTRIELLE-DIVERS.

Aussi la prise de participations en côte d'ivoire et à l'étranger, dans toutes entreprises ou sociétés, quelle qu'en soit la nature juridique ou l'objet, par voie d'acquisition de parts, souscription, apport ou autrement, le conseil, l'importation de tous produits et matériels en rapport avec l'objet social, toutes études ou tous services d'assistance et conseils liés à l'objet social ; toutes études, tous travaux en rapport avec l'objet social ; ventes et achats de tous matériels, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales quelconques par voie de création de sociétés nouvelles, apport souscription ou achat de droits sociaux, association en participation ou autrement ; la gestion du portefeuille de valeurs mobilières résultant de ces participations et notamment la réalisation de toutes opérations d'achat et de vente.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN- COCODY- RIVIERA ABATTA – NON  
LOIN DE RDC IMMEUBLE IKOLABA - LOT 1036, ILOT 102,  
Lot 1036, Ilot 102

Dirigeant(s) M YAO KOUASSI ANDERSON DUPLESSI  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07706 du 19/08/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47126/GTCA/RC/2024 du 19/08/2024

